

PROMO

Comment recevoir un remboursement jusqu'à 40 € ?

Attention : Prenez une photo de la preuve d'achat. Vous en aurez besoin lors de votre inscription.

ÉTAPE 1 : Rendez-vous sur www.philips.be/actions et cliquez sur l'action concernée.

ÉTAPE 2 : Remplissez vos coordonnées et téléchargez la preuve d'achat. Dans l'heure qui suit votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation.

ÉTAPE 3 : Après approbation, nous nous efforçons de verser le montant remboursé sur votre compte en banque endéans 4 semaines.

Références des produits participants et montant remboursé :



20 €

CSA210



30 €

CSA230



30 €

CSA240



30 €

CSA250



40 €

HD6592



30 €

HD7865



30 €

CSA260



Conditions de l'action :

- Cette action est uniquement valable pour les achats effectués par des consommateurs en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg dans la période du 31 octobre au 31 décembre 2022 inclus.
- Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 14 janvier 2023 au plus tard.
- Cette action ne concerne que les références ci-dessus.
- Les modèles promo HD7806/xx, HD6553/xx, CSA2100/50 (boîte 20YEARBE), CSA230/00 (blanche) et CSA230/60 (noire) ne participent pas à la promotion.
- Philips accepte un maximum de 3 inscriptions par participant pour cette action.
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres actions et/ou offres.
- Le montant vous sera versé par virement bancaire uniquement.
- Vous êtes invité à conserver l'original de votre preuve d'achat à des fins de garantie.
- Philips se réserve le droit de modifier l'action.
- Le participant à cette action doit être majeur. Pas encore majeur? Demandez à votre parent ou à votre responsable légal de procéder à l'inscription.

Vous trouverez plus d'informations et la liste des magasins participants en surfant sur www.philips.be/actions ou en appelant la ligne Consommateurs : Belgique : 027 007260 (tarification locale) Grand-Duché de Luxembourg : 24871095 (tarification locale). (Tarif local, des frais supplémentaires peuvent être facturés par votre fournisseur de réseau (mobile)). Ne pas jeter sur la voie publique. Editeur responsable : Frank Dendas, rue des Deux Gares 80, 1070 BRUXELLES.



JUSQU' À

40 €

REMBOURSÉS

À L'ACHAT D'UNE MACHINE
À CAFÉ SENSEO®*

*Les modèles promo HD7806/xx, HD6553/xx, CSA2100/50 (boîte 20YEARBE), CSA230/00 (blanche) et CSA230/60 (noire) ne participent pas à la promotion.

Senseo | PHILIPS